

## COMMUNIQUÉ

14 juin 2018

Pour publication immédiate

### **TransAqua et les trois communautés signent une entente de services**

**RIVERVIEW (N.-B.)** – TransAqua – TransAqua et les villes de Moncton, Dieppe et Riverview ont récemment signé une entente de services, la première en son genre dans notre région. L'entente de services définit la relation opérationnelle existant entre TransAqua et les trois communautés et elle reconnaît l'intérêt collectif pour la promotion d'un réseau d'assainissement efficace, efficient et durable pour la région du Grand Moncton. Toutes les parties se sont engagées à promouvoir, mettre de l'avant et incarner la coopération, la collaboration, la coordination et la communication dans leurs relations communes en lien avec le réseau d'assainissement et le principe de bénéfice mutuel.

L'entente de services établit aussi les droits, les obligations et les contributions de chaque partie en marge de divers éléments, notamment : contributions pour projets et partage des coûts, captage et infiltration, égout unitaire, arrêtés sur les eaux usées, planification, recouvrement des coûts liés aux activités de la Commission, règlement des conflits et assurances.

Un certain nombre de sous-ententes ont déjà été approuvées par le conseil d'administration de TransAqua et les conseils municipaux.

« Le conseil d'administration de TransAqua apprécie les efforts concertés des membres du comité technique, qui est composé de membres du personnel de TransAqua et de représentants municipaux, pour la présentation d'une entente de services complète aux conseils des trois communautés pour examen et signature par ces derniers », explique David Muir, président de TransAqua. « L'entente de services constitue la fondation de la relation existant entre TransAqua et ses trois partenaires et il est gratifiant de voir qu'elle porte finalement ses fruits. »

« L'entente de services définit clairement les rôles et les responsabilités de toutes les parties. C'est un pas dans la bonne direction et un autre bon exemple de collaboration entre les trois communautés et TransAqua », souligne Dawn Arnold, mairesse de Moncton.

« L'entente de services marque une autre étape dans le resserrement des relations existantes entre les trois municipalités et TransAqua. C'est une bonne chose non seulement pour notre région, mais aussi pour la rivière Petitcodiac, que nous partageons », indique le maire de Dieppe, Yvon Lapierre.

« Riverview, Moncton, Dieppe et TransAqua sont depuis longtemps partenaires pour le maintien d'un réseau de traitement des eaux usées sain pour les trois communautés. La signature de l'entente de services renforce l'engagement pris par toutes les parties en matière de gérance de l'environnement », ajoute Ann Seamans, mairesse de Riverview.



*De gauche à droite : Ann Seamans, mairesse de Riverview; Yvon Lapierre, maire de Dieppe; Dawn Arnold, mairesse de Moncton; David Muir, président de TransAqua - Commission des eaux usées du Grand Moncton*



## À propos de TransAqua

TransAqua, la Commission d'épuration des eaux usées du Grand Moncton ([www.transaqua.ca](http://www.transaqua.ca)) a été créée en 1983 pour répondre aux besoins de collecte et de traitement des eaux usées de Dieppe, Moncton et Riverview. Elle a depuis mis en place un réseau de collecte de 31 km et une station d'épuration afin de pouvoir remplir son mandat le mieux possible. La Commission est également devenue un chef de file dans le recyclage des biosolides grâce à la production de compost de type « AA » (la meilleure qualité actuellement atteinte au Canada), évitant ainsi tout rejet dans les sites d'enfouissement.

Personne-ressource pour les médias :

David Muir, CPA, CA

Président

TransAqua / Commission d'épuration des eaux usées du Grand Moncton

506-387-7977

[dmuir@transaqua.ca](mailto:dmuir@transaqua.ca)

[www.transaqua.ca](http://www.transaqua.ca)